



Sommaire

1. Liste des participants du collectif SAAD 2024/2025..... 2
 2. Planning des actions 2
 3. Mise en place d'un comité de pilotage 3
 4. Page web, ressources pour tous..... 5
 5. Plan d'actions et prochaines rencontres 5
 6. Photo de groupe et de lancement ! 6

Participants :

- ADAPA :** Thierry NICOLosi, Émilie MONNET, Carole BIGOT-RABLET
- ADP NI :** Maud CAVAILLON
- AVI :** Karine DA SILVA, Agnès MEJEAN
- CCAS Évian :** Roxane PAUL
- CCAS St Michel de Maurienne :** Mélanie DAOUT et une stagiaire
- DomusVi :** Kamel BENCHARAA
- L'Entraide :** Émilie BEROUD, Séverine AUDRA
- SADVA :** Stéphane DEVILLE
- TASDA :** Amandine PORCHER SALA, Véronique CHIRIE, Thérèse RONDEAU, Julie CHARVET
- CARSAT :** Patricia POYET, Nathalie VOGÉ

Excusés :

- AVI :** Benjamin Collot

-oOo-

Le présent document est le compte rendu (CR) de la session en webinaire de lancement de l'action de mise en œuvre du processus de repérage des risques de fragilisation.

L'action est conduite auprès de 8 SAAD avec des étapes collectives et des étapes individuelles, sur la période prévisionnelle janvier 2024 – février 2025.

Voir les diapos passées en séance : 1. Essaim Frag_SAAD 2_cadrage.pptx

1. Liste des participants du collectif SAAD 2024/2025

Depy	Structure	Direction	Fonction	Mail	Chef de projet	Mail	Tel chef de projet
74	SADVA	DEVILLE-CAVELLIN Stéphane	Directeur	stephane.deville@sadva.fr	Géraldine MORIN	stephane.deville@sadva.fr	0633423406
26	Association AVI	COLLOT Benjamin	Directeur	b.collot@avi26.org	Karine DA SILVA adjointe à la direction/ Coordinatrice Agnès MEJEAN	k.dasilva@avi26.org a.mejean@avi26.org	0475017615
1	ADAPA	NICOLOSI Thierry	Directeur	t.nicolosi@adapa01.com	Emilie MONNET, responsable pôle métier	e.monnet@adapa01.com	0474457865
73	CCAS Saint-Michel de Maurienne	Pauline DENIS	Directeur	melanie.daout@smm73.fr	DAOUD Mélanie Coordinatrice	melanie.daout@smm73.fr	0479560172
69	L'Entraide	VIGNON Béatrice		bvignon@lentraide.com	BEROUD Emilie IDEC	eberoud@lentraide.com	0474630121
69 (Metro Lyon)	Domusvi domicile	BENCHARAA Kamel	Responsable d'agence	ra-lyon9@domusvi.com			
38	ADPA NORD-ISERE	FLACHET Christine	Directeur	cflachet@adpa-nordisere.org	Maud CAVAILLON	mcavailon@adpa-nordisere.org	0474938585
74	CCAS Evian	RUFFIER Albane	Directeur	albane.ruffier@ville-evian.fr	Roxane PAUL-WIENCK	roxanne.paul-wienck@ville-evian.fr	0450754433

Vos interlocuteurs au sein de TASDA (04 58 00 38 86 - contact@tasda.fr) :

Suivi métier :

Amandine Porcher- Sala : amandine.porcher@tasda.fr - 06 30 42 51 07

▷ Association AVI, ADAPA, ADPA Nord-Isère

Thérèse Rondeau : therese.rondeau@tasda.fr - 07 82 85 53 36

▷ CCAS Saint-Jean de Maurienne, L'entraide, Domusvi domicile Lyon 9

Julie Charvet : julie.charvet@tasda.fr - 06 16 75 45 05

▷ CCAS Evian, SADVA

Pilotage général et approche SI :

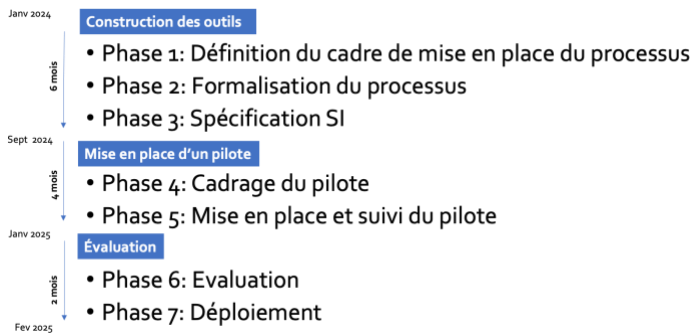
- Véronique CHIRIE : veronique.chirie@tasda.fr - +33 6 81 65 56 92

2. Planning des actions

Les SAAD seront invités à partager en webinaires collectifs, les séquences d'apports, de partage d'expérience, sur la base du cadre commun et des bonnes pratiques, diffusés par ailleurs.

Des temps d'échanges individuels sont prévus pour permettre des réflexions spécifiques à chaque structure.

Les phases de travail sont les suivantes :



Le planning est proposé avec les dates de webinaires mentionnées dans le tableau, il pourra être revu selon l'avancement des travaux.

	Distanciel	Présentiel	Dates	Travaux intermédiaires SAAD
Entretien téléphonique avec les SAAD	X		Janv.2024	
Phase 1 à 4 : définition du cadre , formalisation process, spécification outil SI, cadrage du pilote				
• Webinaire 1 : cadrage stratégique	X		25 janv. 2024	Réalisation d'un copil de lancement
• Webinaire 2 : lancement des Gp de travail	X		7 mars 2024	Lancement des groupes de travail, animation des sessions
Intervention auprès des SAAD		X	Mars/avril 2024	
• Webinaire 3 : suivi des travaux	X		11 avril 2024	Animation des groupes de travail
• Webinaire 4 : suivi des travaux	X		30 mai 2024	
• Webinaire en + : démo de Monsisra	x		Mai 2024	
• Webinaire 4 bis : fin des travaux - SI	X		27 juin 2024	Synthèse des travaux
• Webinaire 5 : cadrage d'un pilote	X		5 sept 2024	Réalisation d'un copil: arbitrage des propositions
Phase 5 à 7 : mise en place et suivi du pilote, évaluation et cadre du déploiement				
• Webinaire 6 : suivi n°1 du pilote	X		3 oct 2024	Mise en œuvre et suivi d'un pilote,
• Webinaire 7 : suivi n°2 du pilote	X		31 oct 2024	Mise en place de l'évaluation
• Webinaire 8 : bilan du pilote	X		Janv 2025	Synthèse de l'expérience du pilote
• Webinaire 9 : cadrage du déploiement	X		Fev 2025	Réalisation d'un copil de suivi

3. Mise en place d'un comité de pilotage

Organisation projet :

Pour lancer la mise en place du processus de repérage des risques de fragilisation, il est recommandé de s'organiser en mode projet avec désignation d'un chef de projet, mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique.

Selon la nature des décisions à prendre, si les incidences de la mise en place du processus, semblent nombreuses, il est utile de mettre en place un comité de pilotage spécifique. Sinon ces décisions peuvent être prises dans le cadre de la gouvernance « habituelle » de la structure.

Cadre « stratégique » et transversalité

Ce processus semble indispensable dans le cadre actuel d'évolution des SAAD / SAD. C'est au cœur des métiers de la structure, et c'est très lié aux méthodes de travail et à la coopération des équipes.

Les thèmes connexes à cette approche :

- La mise en place des équipes autonomie

- L'évolution du SAAD vers le SAD, avec rapprochement d'un SSIAD
- Les politiques de prévention, de la commune, intercommunale, du Département
- La démarche d'amélioration continue de la qualité des services
- La garantie des droits de l'utilisateur, le recueil de sa parole
- La mise en place d'un accompagnement de nouvelle cible, comme les jeunes en situation de handicap
- Ça croise aussi le PVI (projet de vie individualisé) : qu'est-ce qu'on construit ensemble, jusqu'où va-t-on pour vous accompagner ? on passe des attentes, aux priorités pour le bénéficiaire selon ses fragilités.

Il faut éviter les « empilements » de projet et bien poser les articulations.

ADAPA : cela paraît indispensable dans le contexte de la transformation en SAD

AVI : c'est le « bon moment pour nous »

SADVA : il y a eu l'évaluation externe en septembre, le processus de repérage était dans le plan d'actions. La structure va fusionner avec le SSIAD de Faucigny dans l'année.

ADPA NI : ce projet arrive à point nommé, nous sommes dans la mise en place des équipes autonomes.

Cadre opérationnel : sujets impactés

Il y a un gros besoin de formalisation des organisations et des modes opératoires.

Cette approche va modifier le contrat de prestation de service avec le bénéficiaire, le livret d'accueil, ...

Après une évaluation multidimensionnelle, il s'agira d'intégrer le processus de repérage pour identifier les risques ; en résumé, sur le plan très opérationnel, les équipes iront vers le processus « Attentes => besoins=> processus de repérage => priorités => projet de vie. ».

La communication

Le retour des expériences précédentes montre que les bénéficiaires ont bien adhéré. Un courrier a été envoyé. Certains bénéficiaires se sont manifestés auprès des équipes, pour réinterroger des pratiques ou le plan d'aides, c'était de toute manière positif !

Faisabilité SI

Il n'y a pas de grille de repérage imposée. En revanche, elle va dépendre des possibilités fonctionnelles liées à votre logiciel métier.

7 SAAD sur 8, vont *a priori* utiliser le même outil, Dôme, intégré à Apologic, Perceval, Arche ... :

- ARCHE MC2, Dôme : SADVA, Evian, AVI, ADPA NI, DomusVi et L'entraide, St Michel de Maurienne
- Logiciel spécifique ATENA : ADAPA (avec un GIES qui a développé cet outil pour plusieurs SAAD en France). Cet outil a déjà une grille de repérage.

Si une grille existe déjà dans les outils, la recommandation serait d'en prendre connaissance et de bien comprendre les possibilités de paramétrages, d'ajustement pour accompagner les équipes dans ces possibilités (et ne pas faire un travail « pour rien » si l'outil ne permet pas ensuite de réaliser ce que les équipes auraient souhaité). Des adaptations sont en général possibles sur le choix des mots (vocabulaire), le nombre et la classification des indicateurs de repérages.

Faisabilité organisationnelle

En équipe autonome, il peut y avoir des avis différents, il y a des évaluations différentes entre professionnels – c'est bien de partager ce point entre les AD ; il y a une notion de responsabilité, certains peuvent avoir peur de remplir une grille.

L'enjeu est plus d'accompagner les RS à dépasser la notion de « tâche supplémentaire » liée au traitement des repérages et d'aller vers un management : ce processus est un « bon outil pour la relation avec les intervenants ».

Organisation du comité technique

Faut-il mobiliser toute l'équipe autonome dans le choix de la grille (8 personnes) ? pas nécessairement, 4 peuvent participer aux travaux, tester, avant de déployer.

Évaluation

Penser à la mettre en place en amont et bien définir ses objectifs (en interne, en externe avec ses partenaires, ... : quels effets souhaitables ? et en fonction, les méthodes et indicateurs découleront).

4. Page web, ressources pour tous

Les outils pour le groupe de SAAD sont mis à disposition sur <https://www.tasda.fr/sentinelle-2024/>

- Proposition d'appui à la mise en place du processus « sentinelle » (réunion du 22/11/2023)
- CR des webinaires
- PPT des webinaires

Liste des documents « Cadre et outils nécessaires à l'essaiage du Processus « sentinelle » de repérage et de prévention des risques de fragilisation d'un bénéficiaire dans le cadre de l'accompagnement du plan d'aide d'un bénéficiaire d'OSCAR ou de l'APA / PCH » disponibles en téléchargement : <https://www.tasda.fr/le-reperage-des-risques-de-fragilisation/>

- Cadre commun (dernière mise à jour nov 2023)
- Aide à la décision : traitement d'une remontée d'information suite au repérage d'un signe de fragilisation (dernière mise à jour sept.2022) Évaluation des pilotes (dernière mise à jour juillet 2023)
- Présentation PowerPoint (PPT) du cadre pour un essaiage du processus (dernière mise à jour nov.2023)
- Retour sur l'accompagnement des SAAD pour la mise en place du processus- session 2023 (réunion du 16/11/2023)

5. Plan d'actions et prochaines rencontres

Prochain WEBINAIRE : **jeudi 7 mars 2024 de 10h30 à 12h**

Objet : lancement des groupes de travail

Action	Acteur	Echéance
- Réaliser un comité de pilotage de lancement	Chaque SAAD	Avant le 1 mars 2024
- Faire le CR du webinaire et le déposer avec la présentation sur la page web	TASDA	Avant le 31 janv 2024
- Programmer les entretiens individuels avec chaque SAAD	TASDA	Avant le 31 janv 2024

6. Photo de groupe et de lancement !

